



Les Français épargnent de plus en plus en vue de leur retraite

📅 27/11/2020

Le récent projet de réforme a ravivé les préoccupations des Français quant à leur retraite. Doivent-ils prévoir une baisse de leur niveau de vie ? Y sont-ils assez préparés ? Les questionnements sont nombreux. Le baromètre de l'épargne et de l'investissement de l'AMF de novembre 2019 révèle que 83 % des Français épargnent occasionnellement voire régulièrement, pour un montant mensuel moyen de 2 300 €. Mais dans quel objectif, et comment ? Explications.

Les objectifs d'épargne des Français

L'épargne de précaution, la 1^{ère} préoccupation

La raison 1^{ère} qui pousse les Français à « mettre de côté » est la constitution d'une épargne de précaution. Ils sont en effet 83 % à épargner pour faire face à des dépenses imprévues, hors frais de santé. Pour ce faire, les livrets d'épargne demeurent les supports les plus plébiscités, puisque 79 % des Français déclarent en posséder.

Cette tendance s'est affirmée avec la crise sanitaire. En effet, entre mars 2020, début de la crise, et septembre 2020, les ménages ont épargné 85,6 milliards d'euros selon [la Banque de France](#). Un chiffre jamais atteint. Et c'est le livret A, qui a été le 1^{er} bénéficiaire de ce bond historique. Sur les 6 premiers mois de l'année en effet, la collecte cumulée sur le livret A a doublé par rapport à 2019.

La préparation de la retraite juste après

Vieillesse de la population, hausse de l'espérance de vie, carrières moins linéaires, essor de l'auto-entrepreneuriat... autant de raisons qui poussent les Français à s'interroger sur leur [niveau de vie à la retraite](#). Ils sont 71 % à afficher la volonté de se doter d'un capital en vue de s'y préparer.

Si l'on se concentre sur les actifs, ils sont 53 % à épargner pour leur retraite. Ils étaient 48 % en 2017. Pour ceux déclarant

ne pas épargner régulièrement voire jamais pour sa retraite, 70 % le font par manque de moyens financiers et seuls 26 % le font par choix.

Quant aux retraités, ils sont 4 sur 10 à déclarer l'avoir préparée, mais seuls la moitié d'entre eux pensent avoir constitué une épargne suffisante.

Un montant moyen épargné pour la retraite en hausse

Les actifs qui épargnent pour leur retraite, mettent en moyenne 2 300 € par an de côté, soit 100 € de plus qu'en 2018. En détail, 36 % d'entre eux épargnent moins de 1 000 € / an et 33 % entre 1 000 et 3 000 € par an.

Sur les 53 % de Français qui épargnent pour leur retraite, seuls 23 % d'entre eux pensent que leur épargne sera suffisante au moment de la retraite, même si près de la moitié n'a aucune idée du montant nécessaire.

L'investissement à mettre en place pour préparer sa retraite demeure donc relativement flou. Quelle pension de retraite vais-je toucher ? Combien faut-il avoir mis de côté pour conserver mon niveau de vie à la retraite ? Combien faudrait-il épargner par mois ou par an ? Pour commencer à répondre à cette question, il est utile [d'estimer ses futures pensions](#).

Les solutions privilégiées pour l'épargne long terme

Immobilier, épargne en entreprise et assurance vie en tête

Quand ils sont interrogés sur les placements à privilégier pour une épargne long terme, les Français placent (selon l'étude de l'AMF):

- l'immobilier (résidence principale, résidence secondaire) en 1^{ère} position,
- l'épargne salariale et les plans d'épargne mis en place par l'entreprise en 2^{de} position,
- L'immobilier locatif en 3^e position.

L'assurance vie en euros arrive en 4^e position (et l'assurance vie en unités de compte en 5^e position), sans doute parce que les sommes épargnées sont disponibles à tout moment, sans motif précis.

Et les dispositifs d'épargne retraite individuelle ?

Les dispositifs d'épargne retraite individuelle ([Madelin](#), [PERP](#)) ne sont pas rentrés dans le champ de cette étude de l'AMF. Mais suite à l'entrée en vigueur de la loi PACTE en octobre 2019 et à la création du nouveau Plan d'Epargne Retraite (PER), ce nouveau dispositif pourrait prendre quelques places dans les intentions de placement des Français pour la préparation de leur retraite. Selon une étude du Cercle des Epargnants/Ipsos de février 2020, les Français interrogés placent en 2^e position le PER comme le meilleur produit d'épargne pour préparer sa retraite, juste après l'assurance vie.

En créant le PER, le législateur a souhaité orienter l'épargne longue des Français vers l'épargne retraite. Aussi ce nouveau produit a été repensé en permettant notamment la sortie en capital au moment de la retraite (et non plus uniquement la sortie en rente). Le PER peut donc séduire les épargnants souhaitant économiser pour leur retraite, d'autant qu'il permet aussi de réaliser des économies d'impôt.

Bon à savoir : pour vous aider à choisir la solution pour épargner pour préparer votre retraite au regard de votre situation (objectif d'épargne, économie d'impôts, montant d'épargne mensuel...), rendez-vous sur [MonDemain](#).

Les critères de choix pour placer son épargne

Rendement suffisant, peu de risque et disponibilité de l'épargne

Faire son choix entre les différentes solutions d'épargne n'est pas chose aisée. 41 % des Français estiment connaître assez mal le domaine des produits d'épargne et produits de placements financiers. Le conseiller de sa Banque habituelle reste l'interlocuteur privilégié (à 60 %) mais aussi les amis, les proches (à 41 %), son assureur (à 25 %) ou un conseiller indépendant (à 19 %).

Sans surprise, le rendement attendu arrive en 1^{ère} position dans les attentes des épargnants (en hausse par rapport à 2018) suivi de près par le niveau de risque. 54 % des personnes interrogées déclarent refuser tout risque sur ses placements, même si en contrepartie la rémunération sera plus faible. Mais 54 % des épargnants estiment qu'un rendement satisfaisant pour un placement sans risque doit être supérieur à 2 %.

Les conditions de disponibilités de l'épargne sont le 3^e critère de choix. Les aspects fiscaux (niveau d'imposition, possibilité de réduire ses revenus) ont une importance croissante.

La confiance dans les placements en actions baisse

Selon l'étude de l'AMF, seuls 21 % des Français déclarent avoir confiance dans les placements en actions. Ils étaient 27 % en 2018. Seul un Français sur 5, envisageait d'ailleurs au moment de l'étude, un investissement en actions dans les 12 prochains mois.

Cette réticence s'est accentuée avec la crise sanitaire de la Covid 19, qui a occasionné une [chute des marchés financiers](#).

Alors comment investir ? Le rendement des placements non risqués est en perte de vitesse. Le taux de rendement du Livret A est de 0,50 % au 1^{er} février 2020. Le rendement moyen des Fonds en euros des contrats d'assurance vie s'est élevé à 1,50 % en 2019 (1,8 % en 2018). Cette tendance à la baisse devrait s'inscrire dans le temps.

L'étude montre néanmoins que les actions conservent un certain attrait dans une perspective de diversification des placements. Là est la clé : diversifier ses placements et donner une note de risque supplémentaire pour les investissements envisagés sur une période plus longue.